



DEVIATION SUR LA VOIE VERTE ENTRE ESCOS ET CASTAGNEDE Bulletin n° 3 – Nos Propositions

Les amis de la Voie Verte 64270

Notre site : www.lesamisdelavoieverte.fr

L'émotion créée par le projet du Département s'est traduite dans notre Pétition transmise aux élus ce Samedi 16 Septembre 2017. Cette pétition a été reçue avec bienveillance pour la grande majorité des personnes approchées et à ce jour **plus de 1.400 signatures de soutien** nous ont été données. Ce chiffre va très au-delà des populations des villages de Castagnède (202 habitants) et d'Escos (212 habitants) concernées directement par la déviation planifiée par le Département. Une telle émotion a bien une raison : de nombreuses personnes sont attachées au Patrimoine et souhaitent le protéger. **Le Département doit tenir compte de ce soutien massif.** Nous avons cependant écouté les arguments des partisans de cette déviation pour comprendre ce qui avait pu mener à une telle décision.



Le pont de Sorde-l'Abbaye

L'étude menée en reconsidérant toutes les solutions envisagées aboutit à la conclusion que si le pont d'Auterrive est totalement fermé, la **solution « passage par le pont de Sorde ou par Sauveterre » est bien toujours le meilleur choix possible à ce jour** (oui, il y a bien un pont VL-3,5t à Sorde l'Abbaye). **Ce détour pour un trajet Auterrive-Carresse représente en passant par Sorde 15 minutes de trajet supplémentaire par rapport au trajet normal.**

Bien qu'ayant fait ses preuves depuis de nombreuses années cette solution doit cependant être améliorée en prenant en compte certains points qui nous ont été mentionnés :

- L'accès aux établissements scolaires,
- L'accès à la « Halte Garderie Lous Petitous » à Auterrive
- Les services divers à la population ne pouvant pas être facilement replanifiés.

NOTRE PROPOSITION n°1 : CRENEAUX HORAIRE A AUTERRIVE

Pendant les travaux le Pont d'Auterrive reste ouvert aux VL à certains créneaux horaires.

En dehors de ces créneaux le détour par Sorde / Sauveterre est maintenu (15' supplémentaires).

En dehors des créneaux d'ouverture la passerelle piétons reste libre d'accès. Il semble utile de préciser si un service de navettes situées d'un côté ou de l'autre ne peuvent pas compléter le dispositif.

NOTRE PROPOSITION n°2 : VL PRIORITAIRES SUR LA VOIE VERTE

Seuls des VL prioritaires peuvent accéder à la Voie Verte (créneaux horaires)

- La Voirie de la Voie Verte reste inchangée.
- Les aménagements se limitent au comptage et à la régulation des VL.
- Les travaux prévus sur le pont de Castagnède ne dénaturant pas le site sont réalisés (Désamiantage, tablier, ...)

Les autorisations d'accès des VL prioritaires se terminent à la fin des travaux de remise en état du Pont d'Auterrive.



NOTRE PROPOSITION n°3 : Combinaison des PROPOSITIONS 1 et 2

Si le dispositif de navettes ne peut être installé dans la proposition 1

- Le Pont d'Auterrive reste ouvert aux VL à certains créneaux horaires.
- Hors créneaux horaires ci-dessus seuls quelques VL prioritaires sont autorisés à emprunter le Voie Verte à certaines tranches horaires.

SUGGESTION :

Pour se donner du temps et étudier une rénovation du Pont d'Auterrive qui doit couvrir les besoins prévisibles à court et moyen terme. **Dès à présent : interdiction ou limitation du passage de PL.**